



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU lundi 7 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le lundi 7 février à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

- Afférents	19
- En Exercice :	19
- Présents :	16
- Ayant pris part :	18

Date de convocation  
31/01/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; M ; Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Hélène POLDERVAART ; Mme Aline COUTAREL ; Melle Gaëlle POUSTOMIS ; M Alain JAMMES ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage  
31/01/2022

Excusés représentés : Mme Mélanie BOCCALON représentée par Monsieur Jean François COMBELLE et Mme Pascale BARNA-LEGRAND représentée par Madame Dominique GODOT RAMADE

Excusé : Mme Pauline MARCOU MADER.

Monsieur CAMP Daniel a été nommé Secrétaire de Séance.

**Délibération 2022-17 : Équipements sportifs**

Monsieur Jean MARTINEZ, Adjoint au Maire, expose que suite à la consultation de la jeunesse Montredonnaise et des associations sportives, afin de développer l'ensemble des équipements sportifs de Lourtal, il convient de prévoir les investissements suivants :

Création d'un city stade et d'un skate park, acquisition de filets de volley, achat de poteaux de rugby et mise en place de filets de protection pour les ballons, aménagement de l'espace accueil autour du complexe sportif avec l'installation d'un râtelier à vélos et 5 tables de pique-nique dont deux avec accès PMR ainsi que deux poubelles.

Le montant total des travaux s'élèverait à 131 626.92 € HT et à 157 952.30 € TTC.

Monsieur Jean MARTINEZ propose de solliciter les aides de l'État (D.E.T.R.) et du Conseil Régional et départemental du Tarn, le plan de financement pourrait être le suivant :

Etat (D.E.T.R.) 30 %	39 488.08 €
Conseil régional 15 %	19 744.04 €
Conseil départemental 35 %	46 069.42 €
Autofinancement 20 %	<u>26 325.38 €</u>
Total H.T.	131 626.92 €
T.V.A. 20 %	26 325.38 €
Total T.T.C.	157 952.30 €

Monsieur le Maire prend la parole et invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la proposition de Jean

MARTINEZ.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

- APPROUVE le montant total de travaux à 131 626. 92 € HT,
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Commune,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération d'équipements sportifs
- SOLLICITE les aides de l'État (D.E.T.R.) à hauteur de 30 %, de la région à hauteur de 15 % et du Département à hauteur de 35 % du montant total hors taxes des travaux.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU.

